

**Séance du 26 Février 2004**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

**-oOo-**

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Labayle, Boustingorry, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrêne, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjointes ; MM. Laroche, Pommiez, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Boé, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Jeambrun, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Melle Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet -Joyé, Levraud, Larran-Lange, Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Trunet à M. Laroche ; Mme Bordenave à Mme Chabaud-Massoni ; M. Causse à Mme Bisauta.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

**OBJET** : AFFAIRES CULTURELLES - Prêt d'oeuvres du Musée Bonnat

Mme CHABAUD-MASSONI présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**MUSEE BONNAT - Prêt d'œuvres – Musée Crozatier du Puy en Velay**

Dans le cadre de l'exposition monographique consacrée au sculpteur Pierre Julien (1731-1804) à l'occasion du bicentenaire de sa mort, le musée Crozatier du Puy en Velay demande le prêt d'une œuvre conservée au Musée Bonnat provenant de la Collection Cailleux.

Il s'agit de « L'Amour adolescent soulevant son bandeau pour bien viser celui contre qui il décoche ses traits » (CM 400/9). Valeur d'assurance : 50 000 € Dates : du 01 juin au 31 octobre 2004.

Toutes les conditions de transport d'emballage, d'assurance et de sécurité étant respectées et prises en charge par le musée organisateur, je vous propose d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer la convention de prêt correspondant.

### **MUSEE BONNAT - Prêt d'œuvres – RMN & Musée Magnin de Dijon**

La Réunion des Musées Nationaux organise au Musée Magnin de Dijon, une exposition consacrée au peintre François BOUCHER (1703-1770) intitulée « Boucher et les Nordiques ».

L'exposition se tiendra au Musée Magnin du 12 octobre au 14 décembre 2004.

Le Musée demande le prêt de l'œuvre d'Abraham BLOEMAERT intitulée « deux garçons assis. Etudes de mains et de pieds » (Inv. R.F 50861). Valeur d'assurance : 23 000 €

Cette œuvre étant un dépôt de l'Etat, nous avons fait la demande de prêt au Bureau du mouvement des œuvres et de l'Inventaire de la Direction des Musées de France.

Toutes les conditions de transport d'emballage, d'assurance et de sécurité étant respectées et prises en charge par le musée organisateur, et sous condition d'accord de la direction des Musées de France, je vous propose d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer la convention de prêt correspondant.

### **MUSEE BONNAT - Prêt d'œuvres – Musées du Metropolitan Museum de New York et l'Albertina de Vienne**

Le Metropolitan Museum de New York et l'Albertina de Vienne demandent le prêt d'un tableau de Rubens intitulé « Psyché et l'Amour endormi » (CM 2) conservé dans les collections du Musée Bonnat provenant du legs du Général Derrecageix. Valeur d'assurance : 750 000 €

Cette étude sera mise en pendant avec un tableau sur ce même thème provenant du Royal Collection Trust de Grande-Bretagne.

Le prêt est demandé du 12 avril au 03 juillet 2005, dates qui n'incluent pas les délais de transport.

Je vous rappelle que cette même œuvre fera l'objet d'un prêt au Palais des Beaux-Arts de Lille du 06 mars au 14 juin 2004.

### **Musée Basque - Prêt d'œuvre au musée Massey de Tarbes**

Le Musée Massey de la Ville de Tarbes organise du 4 mars au 9 avril 2004 une exposition intitulée « *Henri BORDE, peintre de Bigorre* ».

Celui-ci souhaite emprunter pour la durée de l'exposition une peinture du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne :

- Inv. n° 1989.057.0001 : huile sur toile « Danseurs et Musiciens des 3 B (Bigorre, Béarn, Pays Basque) ». VA : 100.000 €uros.

Il est bien entendu que le Musée Massey de la Ville de Tarbes prend à sa charge l'assurance « clou à clou », l'emballage et le transport.

Les conditions de sécurité, de transport et d'assurance étant respectées et prises en charge par le Musée Massey de la Ville de Tarbes, je vous demande d'autoriser le prêt de cette œuvre.

Toutes les conditions de transport d'emballage, d'assurance et de sécurité étant respectées et prises en charge par le musée organisateur, je vous propose d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer la convention de prêt correspondant.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.